

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29067**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Architecte technique en informatique et réseaux

Nouvel intitulé : Architecte technique en informatique et réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ENSA-2i - INSTA	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification sera chargé de définir l'architecture technique du système d'information et de garantir la cohérence de l'ensemble des moyens informatiques (matériels, applicatifs, bases de données, réseaux, middleware, système d'exploitation) et de leur évolution, en exploitant au mieux les possibilités de l'art, dans le cadre du plan d'urbanisme de l'entreprise.

Les activités de l'architecte s'exercent de manière transversale sur les différents domaines techniques de son champ d'expertise. Il s'agira d'activités de :

- \* Conception,
- \* Préconisation et Conseil,
- \* Administration et Support aux équipes Techniques et Fonctionnelles,
- \* Veille Technologique,

L'Architecte doit disposer de compétences transversales sur tout ou parti des domaines techniques, en coordination et interface des experts techniques.

Sur l'ensemble des domaines techniques : Sécurité, Réseaux et Télécoms, Bases de données

Middleware (composant, transactionnel, messages), Intégration d'applications

En Coordination et Interface avec les experts respectivement par domaine technique : Experts Sécurité, Administrateurs et experts Réseau, Administrateurs de Bases de données, Ingénieurs d'Intégration, Responsables d'Applications, Responsables de domaine applicatif

Les capacités de l'Architecte s'articule, comme suit, selon l'activité :

Activité 1 : Conception

- \* Concevoir l'architecture technique des systèmes d'information
- \* Vérifier et analyser les impacts techniques des nouvelles solutions et de la cohérence de l'architecture.
- \* Décomposer en sous-systèmes et composants et définir le plan d'intégration, de montée en charge et de transition avec le système actuel, tout en évaluant les risques et les impacts techniques des solutions retenues sur le système actuel.
- \* Réaliser un audit des performances, de la sécurité et de la fiabilité des systèmes existants.
- \* Analyser sur le plan technique, les dysfonctionnements et les points d'optimisation de l'architecture technique et logicielle.
- \* Analyser les écarts entre les besoins fonctionnels et les solutions techniques potentielles.
- \* Réaliser un audit des performances, de la sécurité et de la fiabilité des systèmes existants.

Activité 2 : Préconisation et Conseil

- \* Accompagner les clients internes ou externes dans la définition de leurs orientations technologiques (middleware, SGBD, infrastructure)
- \* Participer à l'étude d'impact pour tout nouveau projet ou toute nouvelle technologie, sur l'architecture existante ou prévisionnelle afin d'en déduire le plan d'action (objectifs, méthodes, procédures...)
- \* Préconiser les choix techniques (matériels, infrastructures) en vue d'assurer la cohérence de cette évolution en fonction des contraintes de l'entreprise (budget, délais, sécurité), du système existant et des contraintes techniques (compatibilité matérielle, etc.)..
- \* Conseiller l'architecte des systèmes d'information du domaine fonctionnel sur l'utilisation des outils informatiques et de télécommunications.
- \* Proposer de différentes solutions d'optimisation du système d'information (software, hardware...).
- \* Valider les infrastructures existantes (au niveau système / sauvegarde / applicatif / sécurité)

Activité 3 : Administration et support aux équipes

- \* Suivre et analyser les performances et mettre en place les mesures d'optimisation en termes de configuration et de fonctionnement du S.I
- \* Définir et gérer les plans d'adressage et valide la mise des protocoles et composants réseau
- \* Concevoir, évaluer et mettre en œuvre les outils et procédures de sauvegarde et de contrôle de cohérence des données
- \* Elaborer les règles d'utilisation des systèmes dans le respect des normes qualités et des contrats de service,
- \* Valider l'installation et l'intégration des nouveaux outils et applicatifs, des systèmes et des composants réseaux en environnement de production

\* Mettre en place et gérer la sécurité et les politiques d'accès et droits d'accès au Système d'Information et traiter les incidents sécurités.

\* Traiter et analyser les anomalies : diagnostic incidents ; identification, résolution (y compris la réparation des dommages) et suivi

\* Gérer les évolutions des matériels, des logiciels et du système, et évaluer, étudier, préconiser et implanter les matériels et outils en œuvre.

#### Activité 4 : Veille technologique

\* Recueillir les informations permettant de devancer les innovations technologiques de son environnement, d'identifier les " meilleures pratiques " et les solutions technologiques mises en place par les fournisseurs.

\* Participer à la réalisation de benchmark

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

SSII

Grands comptes (secteurs bancaire, assurance, grande distribution, vente à distance, etc.)

PME

Architecte technique

Ingénieur système et réseau

Architecte réseau

Urbaniste technique

Architecte de système informatique

Concepteur réseau

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

**I1401** : Maintenance informatique et bureautique

**M1803** : Direction des systèmes d'information

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes :

\* Composante théorique (20% de la note finale) comprenant des contrôles continus portant sur les architectures des systèmes d'informations (système, réseaux, BDD) et en conduite de projet

\* Composante pratique (30% de la note finale) s'appuyant sur des mises en situations professionnelles reconstitués présentés et soutenus devant un jury avec rédactions de rapports

\* Composante de synthèse (50% de la note finale) correspondant à la restitution d'un projet d'envergure mené en entreprise et soutenu devant un jury de professionnels externes avec rédaction d'un rapport de synthèse

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Il comprend au moins le directeur pédagogique de l'INSTA, des personnalités externes au centre (disposant chacun de plus de cinq ans d'expérience dans le champs visé par la certification), le cas échéant le tuteur ou un responsable de l'entreprise employeur du candidat. D'une manière générale, le jury est constitué de 5 personnes dont trois membre de l'extérieur, de manière à ce que les personnes externes au centre soient majoritaire.
En contrat d'apprentissage	X		Il comprend au moins le directeur pédagogique de l'INSTA, des personnalités externes au centre (disposant chacun de plus de cinq ans d'expérience dans le champs visé par la certification), le cas échéant le tuteur ou un responsable de l'entreprise employeur du candidat. D'une manière générale, le jury est constitué de 5 personnes dont trois membre de l'extérieur, de manière à ce que les personnes externes au centre soient majoritaire.
Après un parcours de formation continue	X		Il comprend au moins le directeur pédagogique de l'INSTA, des personnalités externes au centre (disposant chacun de plus de cinq ans d'expérience dans le champs visé par la certification), le cas échéant le tuteur ou un responsable de l'entreprise employeur du candidat. D'une manière générale, le jury est constitué de 5 personnes dont trois membre de l'extérieur, de manière à ce que les personnes externes au centre soient majoritaire.

En contrat de professionnalisation	X	Il comprend au moins le directeur pédagogique de l'INSTA, des personnalités externes au centre (disposant chacun de plus de cinq ans d'expérience dans le champs visé par la certification), le cas échéant le tuteur ou un responsable de l'entreprise employeur du candidat. D'une manière générale, le jury est constitué de 5 personnes dont trois membre de l'extérieur, de manière à ce que les personnes externes au centre soient majoritaire.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Il comprend au moins le directeur pédagogique de l'INSTA, des personnalités externes au centre (disposant chacun de plus de cinq ans d'expérience dans le champs visé par la certification), le cas échéant le tuteur ou un responsable de l'entreprise employeur du candidat. D'une manière générale, le jury est constitué de 5 personnes dont trois membre de l'extérieur, de manière à ce que les personnes externes au centre soient majoritaire.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 02 février 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Architecte technique en informatique et réseaux avec effet au 02 février 2011, jusqu'au 02 février 2016.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel le 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé " Architecte technique en informatique et réseaux" avec effet au 02 février 2016, jusqu'au 04 octobre 2017. Autorité responsable : INSTA

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

de 15 à 20 candidats par année. Plus de la moitié réussissent les examens de fin d'études.

##### Autres sources d'information :

[www.insta.fr](http://www.insta.fr)

INSTA

##### Lieu(x) de certification :

ENSA-2i - INSTA : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

ENSA-2i - INSTA - 17, rue de Linné - 75005 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFA INSTA - 37 bis rue des trois bornes - 75011 Paris

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Architecte technique en informatique et réseaux

**Certification suivante :** Architecte technique en informatique et réseaux